



Le Corbeau et le Renard

**L'info communale
de Corbières et Villarvolard**



Automne 2024 - n° 28



christian
BORCARD
076 323 14 39

- ✓ PLATRE
- ✓ PEINTURE
- ✓ SABLAGE
- ✓ AEROGOMMAGE



antoine
Boulangerie – Confiserie

Le Mouret
026 413 11 22

Corbières
026 915 02 62
antoineartisan.ch

Horaires d'ouverture à Corbières

Lundi -Vendredi	6h00-18h30
Samedi	6h00-12h00
Dimanche et jours fériés	6h30-12h00



**MAPA
BOIS**
Brandenberger

Menuiserie - Parquet
Aménagement extérieur
www.mapabois.ch

Chemin Champ-Raboud 31 - 1647 Corbières
Tél. 079 225 83 80 - Fax 026 915 26 56 - info@mapabois.ch





LEVA
éléments préfabriqués
& pierres artificielles

Rte des Echampis 3 | 1647 Corbières
T. +41 (0) 26 915 15 45 - www.leva-sa.ch

SOMMAIRE

• Le mot du Syndic	4
• Convocation à l'assemblée communale	5
• Informations sur les budgets 2025	6
• Bienvenue à notre nouvelle Conseillère communale – Joanna Buchs	7
• Calendrier de l'intersociétés 2024-2025	7
• Nouvelle répartition des dicastères	8
• Problèmes de chats errants à Villarvolard	9
• Poubelles à crottes de chien - Rappel	9
• Aide financière aux apprenti(es) et étudiants(es)	10
• Obligation de cotiser des personnes sans activité lucrative	10
• Réduction de primes à l'assurance-maladie	11
• Caisse de compensation – Réduction des primes	11
• Aux amis du tennis club Corbières	12
• Marché de printemps 2025	13
• Efficience énergétique – Votre commune d'engage	13
• Courses avec les aînés – Le 17 septembre 2024	14
• Senior'Club – Après-midi récréatif du mercredi 18 décembre 2024	15
• Pro Senectute vous aide à remplir vos impôts	17
• Carte journalière dégriffée Commune	17
• Commission Senior+	18
• Devenez bénévole Senior+ et patrouilleur(se) scolaire à Villarvolard	19
• Planning des facturations	22
• Elimination des ordures ménagères – Accès aux compacteurs	22
• Informations concernant les cartes d'élimination des déchets	23
• Cimetière de Corbières – Avis à la population	23
• CorbEauCool – C'est trop cool	26
• Tournoi de tennis 2024 du TC Corbières	27
• Les Juniors F du FC Gruyère-Lac Olympique remportent la 1 ^{ère} place	28-29
• Problèmes de renards errants à Villarvolard	29
• Concerts Chœur mixte La Lyre Corbières/Chœur mixte Le Châtelard	32
• Portefeuille d'actions pour promouvoir la biodiversité en milieu bâti	34
• Infos et numéros utiles	41
• Vente de sapins de Noël	42
• Fermeture du bureau communal durant les fêtes de fin d'année	43
• Déchetterie intercommunale	44

Les membres du Conseil communal et de l'administration vous présentent leurs compliments.

Le mot du Syndic

Chères Citoyennes, Chers Citoyens,

Notre assemblée communale des budgets 2025 aura lieu le lundi 16 décembre 2024. Les résultats présenteront un déficit de CHF 129'316.—, en hausse d'un peu plus de CHF 50'000.— par rapport au budget 2024. Nos entrées fiscales sont en constante hausse ces dernières années, ce qui nous permet d'augmenter les montants dans ces chapitres pour 2025, tout en maîtrisant nos charges. A noter que nos multiples investissements et réparations dans le domaine de l'eau potable montrent leurs effets, avec un taux de perte du réseau très bas en cette fin d'année 2024. Concernant les investissements, nous comptons un certain nombre de reports. Voici les nouveaux investissements prévus pour 2025. Je vous rappelle que les montants dépassant CHF 30'000.— sont soumis à un budget d'investissement, selon notre règlement sur les finances communales.

- **Remplacement de la conduite d'eau entre Villarbeney et Botterens CHF 90'000.—**

Ces travaux constituent la dernière étape avant d'obtenir une conduite neuve. Les étapes 1 et 2 ont été rapidement réalisées. Cependant, de nouvelles fuites ont été détectées sur la dernière partie avec un débit d'environ 60-80 litres/minute. En accord avec la commission financière, les travaux ont donc été réalisés en urgence au mois de novembre. Bien que réalisés en 2024, ils seront facturés en 2025. Il est essentiel pour notre réseau d'eau potable d'entretenir et de restaurer les conduites vieillissantes. Ce montant sera financé par un emprunt.

- **Mise en séparatif conduite d'eau et route de Planchasse CHF 360'000.—**

La conduite d'eau potable existante sur le chemin de Planchasse (depuis la borne hydrante avale) arrive en fin de vie. Les récentes fuites constatées rendent son remplacement nécessaire. En complément de ces travaux, nous en profiterons pour intégrer les synergies suivantes :

- L'amélioration de la distribution de l'eau potable et de la défense incendie, par la création d'un bouclage du réseau au nord du quartier (sur la conduite existante de la route parallèle à l'ouest) ;
- La création d'une canalisation d'eaux usées, permettant la mise en séparatif de la partie nord du quartier ;
- La réfection complète de la chaussée, qui sera fortement impactée par les travaux.

Ce montant sera financé par un emprunt.

- **Achat de terrain à Mme et M. Christine et Christian Borcard pour l'aménagement d'une place de jeux à Villarvolard CHF 90'000.—**

Nous proposons un nouveau projet pour le centre de Villarvolard : la création d'une nouvelle place de jeux, visant à redynamiser notre village en offrant un espace convivial dans un cadre verdoyant. Cette initiative a pour objectif de créer un lieu de rassemblement pour les familles, où les enfants pourront s'amuser en toute sécurité, tout en favorisant les interactions sociales. Cet investissement comprend l'achat du terrain d'environ 300m², ainsi que l'installation de divers équipements de sécurité et de jeux. Ce montant sera financé par un emprunt.

- **Halle polyvalente : système d'accès, écoulement et abris PC CHF 40'000.—**

Plusieurs travaux sont prévus dans le cadre de cet investissement pour la rénovation de notre bonne vieille salle polyvalente en 2025 :

- La modification complète du système d'accès par une technologie électronique. La synergie avec la nouvelle école nous permet de bénéficier d'un rabais de quantité et d'harmoniser les accès pour les deux sites ;
- Le raccordement aux eaux claires de la chambre d'accès aux abris PC (côté nord) présente des problèmes d'étanchéité depuis de nombreuses années ;
- La réfection de la toiture des escaliers menant aux sous-sols de la salle, côté est.

Ces travaux apporteront une véritable amélioration et une réelle plus-value au bâtiment. Ce montant sera financé par nos liquidités.

- **Changement de prestataire informatique CHF 100'000.—**

En 2022, nous avons signé un nouveau contrat avec Axians pour la migration de nos données vers leur nouveau programme informatique. Or, à ce jour, la migration n'est pas encore réalisée sur tous les systèmes, notamment pour le contrôle des habitants et la gestion des impôts. Nous avons rencontré de nombreux problèmes techniques qui restent non résolus, entravant fortement notre travail. Nous avons également constaté, ces dernières années, un manque de soutien et de réactivité de la part de notre prestataire actuel, ce qui a occasionné des retards dans la résolution de nos demandes. De plus, l'absence de collaborateurs basés en Suisse romande complique les échanges, en particulier pour la communication en français, indispensable pour une bonne compréhension et un suivi rapide. Pour toutes ces raisons, nous avons décidé de changer de prestataire informatique. Il est évident que cette migration demandera du temps et des efforts supplémentaires à notre administration communale. Je les remercie d'avance pour leur travail et leur dévouement. Ce montant sera financé par un emprunt.

La construction de l'école a connu un léger ralentissement en raison d'un recours lié au marché public concernant la charpente. Ce recours, dû à certains manquements de nos mandataires, a conduit le Conseil communal à demander une compensation financière pour le temps et l'argent perdus par les contribuables. Les travaux de la charpente ont repris fin octobre avec l'entreprise Lanthmann. Le bois a été scié et préparé dans les deux scieries de notre région, celles de Botterens et de Treyvaux. La plupart des adjudications ont été réalisées.

A la fin de l'été, Martin Gendre, vice-syndic, nous a informés de sa décision de démissionner du Conseil communal pour des raisons professionnelles. Au nom d'un Conseil communal, du personnel communal et des citoyens de la Commune de Corbières, je le remercie pour tout son travail et son dévouement envers notre commune. Durant ces sept dernières années, Martin a suivi de nombreux dossiers, supervisé la construction de la déchetterie intercommunale et participé activement à la construction de la nouvelle école. Il a également consacré de nombreuses heures à la gestion du système séparatif de notre commune. Pour le remplacer, nous avons eu la chance de trouver Joanna Buchs, dont vous découvrirez le portrait dans le journal communal.

Le Conseil communal a dû se prononcer à la fin de l'été sur le plan sectoriel des matériaux. La position de l'exécutif est claire : nous soutenons l'extension de la gravière de Verchaux, qui appartient à la commune. En revanche, nous avons émis certains doutes concernant les terrains mis en réserve par le canton, à proximité du centre de Villarvolard.

Nous avons également mis à l'enquête le tronçon à l'entrée de Corbières, en lien avec la réfection de la route cantonale et la création d'un sentier piétonnier. Une opposition collective ainsi que trois oppositions individuelles ont été déposées auprès du Conseil communal. Nous sommes conscients que la création d'infrastructures de mobilité douce peut entraîner des nuisances, mais nous allons néanmoins tenter de trouver des solutions pour concilier les différents intérêts.

En ce qui concerne l'édilité, après l'arrêt maladie prolongé d'un collaborateur, le Conseil communal a décidé d'engager deux personnes, Arlindo Ferreira Da Silva et Sylvie Züger, à 30% chacun. Vous les connaissez déjà, car ils travaillent à la déchetterie intercommunale. Je leur souhaite la bienvenue dans notre équipe éditoriale.

Au nom de l'exécutif communal, je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

Gabriel Kolly
Syndic

Convocation à l'assemblée communale

Les citoyennes et citoyens actifs de la Commune de Corbières sont convoqués en assemblée communale ordinaire le

Lundi 16 décembre 2024 à 19h30
à la halle polyvalente de Corbières

TRACTANDA DE L'ASSEMBLEE COMMUNALE :

1. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée (publié sur le site internet www.corbieres.ch et disponible au secrétariat communal 10 jours avant l'assemblée, il ne sera pas lu)
2. Budgets 2025
 - 2.1 Budget de fonctionnement 2025
 - 2.2 Budget des investissements 2025
 - 2.2.1 Remplacement de la conduite d'eau entre Villarbeney et Botterens
 - 2.2.2 Mise en séparatif conduite d'eau et route de Planchasse
 - 2.2.3 Achat de terrain à Mme et M. Christine et Christian Borcard pour l'aménagement d'une place de jeux à Villarvolard
 - 2.2.4 Halle polyvalente : nouveau système d'accès, écoulement et abris PC
 - 2.2.5 Changement de prestataire informatique
 - 2.3 Rapport de la Commission financière
 - 2.4 Vote final des budgets de fonctionnement
 - 2.5 Vote final des budgets d'investissements
3. Election d'un nouveau membre à la Commission d'Urbanisme
4. Modification des statuts de la Corporation forestière Berra-Gibloux
5. Informations et divers

Tous les documents relatifs aux objets à traiter durant l'assemblée peuvent être consultés au secrétariat communal durant les heures d'ouverture, 10 jours avant l'assemblée.

A l'issue de cette assemblée, un verre de l'amitié sera partagé.

Le Conseil communal

Informations sur les budgets 2025

Comptes de fonctionnement	Comptes 2023		Budget 2025	
	Charges	Produits	Charges	Produits
0. Administration générale	511 408	17 399	451 020	8 700
1. Ordre et sécurité publics, défense	93 120	74 781	98 180	43 000
2. Formation	1 383 632	204 497	1 503 845	219 050
3. Culture, sport et loisirs	262 951	58 930	222 448	59 011
4. Santé	435 704	2 526	533 762	3 500
5. Prévoyance sociale	456 195	12 643	541 738	13 200
6. Trafic et télécommunications	468 257	138 173	466 965	73 500
7. Protection - aménagement territoire	954 242	865 777	971 586	873 969
8. Economie publique	59 830	4 748	34 850	1 000
9. Finances et impôts	248 700	3 691 087	176 083	3 576 231
Totaux	4 874 039	5 070 561	5 000 477	4 871 161
Excédents produits/charges : fonctionnement	196 522			129 316

Comptes d'investissement	Comptes 2023		Budget 2025	
	Charges	Produits	Charges	Produits
0. Administration générale	0	0	111 000	0
1. Ordre et sécurité publics, défense	0	0	0	0
2. Formation	190 911		4 290 000	500 000
3. Culture, sport et loisirs	0	0	40 000	0
4. Santé	0	0	0	0
5. Prévoyance sociale	0	0	0	0
6. Trafic et télécommunications	80 936	0	338 000	122 450
7. Protection - aménagement territoire	224 410	48 531	595 000	133 000
8. Economie publique	0	0	0	0
9. Finances et impôts	557 672			500 000
Totaux	1 053 929	48 531	5 374 000	1 255 450
Excédent de charges d'investissement		1 005 398		4 118 550

Bienvenue à notre nouvelle Conseillère communale Mme Joanna Buchs

Depuis le 18 septembre de cette année, je suis entrée en fonction en qualité de conseillère communale.

Domiciliée dans la commune depuis ma tendre enfance, j'y ai effectué ma scolarité obligatoire. J'ai suivi l'école secondaire ainsi que le collège à Bulle, puis j'ai intégré la faculté de droit de Fribourg, où j'ai obtenu mon Master en droit. J'ai complété ma formation avec un stage de notaire auprès de l'étude de Me Michel Mooser à Bulle, où j'exerce désormais mon activité de notaire.



Passionnée par les voyages, les découvertes et le sport, je me suis lancée dans un nouveau projet de permis hauturier.

Entre toutes ces passions et activités, je me réjouis de m'investir et d'agir pour la collectivité et notre beau village.

Au plaisir de vous rencontrer lors des diverses manifestations communales.

Joanna Buchs

Calendrier 2024-2025 – Intersociétés Corbières et Villarvolard

DECEMBRE 2024

Ve 06 au Sa 07

Saint-Nicolas à Corbières

Samedi 07

Loto Chœur Mixte Corbières

Dimanche 15

Noël des aînés (Jeunesse Corbières)

Samedi 21

Loto Tir - jeunes tireurs

JANVIER 2025

Samedi 04

Loto Jeunesse Corbières

Ve 17 au di 19

Sortie des familles à Bellegarde (Tennis)

Samedi 18

Loto des Armaillis

FEVRIER 2025

Samedi 01

Loto Tennis

Samedi 15

Loto Amicale sapeurs-pompiers

Samedi 22

Match aux cartes (FC Gruyères-Lac)

MARS 2025

Samedi 01

Loto Tir à air comprimé

Samedi 15

Loto Pêche (IS)

Nouvelle répartition des dicastères



CONSEIL COMMUNAL DE LA COMMUNE DE CORBIERES

Législature 2021 – 2026

KOLLY Gabriel Syndic ☎ 079 358 39 29 gabriel.kolly@corbieres.ch		BLANCHARD Guillaume Vice-Syndic ☎ 079 509 55 38 guillaume.blanchard@corbieres.ch		BUCHS Joanna Conseillère communale ☎ 079 339 47 14 joanna.buchs@corbieres.ch		BORCARD Christine Conseillère communale ☎ 076 346 07 72 christine.borcard@corbieres.ch	
Remplaçant		Remplaçant		Remplaçant		Remplaçant	
Eau intercommunale	LF	Correction des eaux	JR	Constructions	LF	Cimetières	GB
Finances	LF	Endiguements		PAL	GB	Crèches	LF
Impôts		Dangers naturels		Aménagement du territoire		Cultures	LF
Contentieux		Eau claire	JR	Energie	PPM	Loisirs	
Gestion administration	GB	Epuration		Transports et mobilité		Salle CO2	
Employés communaux		Environnement	GK			Curatelles	LF
Gestion édilité	GB	Protection de la nature				Paroisse	
Voiries		Informatique	GK	AISG (déléguee)	LF	Social	LF
Service hivernal		Site internet		ARG (déléguee)		Senior+	
		Archives				3 ^{ème} âge	
Gravières	GB	ASLG	JB			Homes	
Déchetterie	JB	Routes communales	GK			Hôpitaux	
		Routes cantonales				Aides sociales	
		Eclairage public				Naturalisations	LF
						Option Gruyère (déléguee)	LF

FROMAIGEAT Laurie Conseillère communale ☎ 079 936 79 69 laurie.fromaigeat@corbieres.ch		MEIGE Pierre-Pascal Conseiller communal ☎ 079 721 84 06 pierre.pascal.meige@corbieres.ch		REPOND Jérôme Conseiller communal ☎ 079 515 92 34 jerome.repond@corbieres.ch	
Remplaçant		Remplaçant		Remplaçant	
ARG (Déléguee)	JB	Ecole	CB	Alpages et parchets communaux	LF
AISG (Comité)		CO		Agriculture	
Armée	PPM	Ecoles spécialisées		Jardins communaux	GK
PC		Accueil extrascolaire			
ORCOC		Médecine scolaire		Forêt	
Protection de la population		Bâtiment scolaire	JR	Syndicats des routes alpestres	
Eau potable	GK	HLM		Corporation forestière	
Eau de la Monse		Maison de la laiterie			
		Garages communaux			
		Buvette			
Police	PPM	Salle communale	LF		
Sécurité		Gestion des clés			
Justice		Location de salle			
		Travaux d'été			
Pompiers	PPM	Sociétés locales	JR		
Police du feu					
SDLG	JR	Sport	JB		
Développement du lac de la Gruyère					
Tourisme	JR				

Problèmes de chats errants à Villarvolard

Le Conseil communal souhaite à nouveau attirer votre attention sur la situation des chats errants dans notre commune. Bien que cela puisse sembler être un geste bienveillant, nourrir les chats errants peut avoir des conséquences négatives tant pour eux que pour notre environnement.



Les gamelles mises à disposition librement dans la rue créent des pôles d'attraction et entraînent une prolifération des chats errants non souhaitée.

Afin d'éviter ce phénomène, le Conseil communal remercie chacun d'éviter de nourrir des chats inconnus.



Poubelles à crottes de chien - Rappel

Nous souhaitons vous rappeler que les poubelles à chien sont mises à disposition des détenteurs de chiens uniquement !

ATTENTION !

Ces poubelles ne sont pas destinées à recevoir :

- Les déchets ménagers
- Le sable à chat
- Tout autre type de détritrus non adapté

Merci d'en faire bon usage.



Aide financière aux apprenti(es) et étudiants(es)

Bourse octroyée par la Commune

A la fin de chaque année scolaire, la Commune accorde une bourse de **CHF 250.—** à tous les apprentis et étudiants, durant 4 ans et jusqu'à l'âge de 25 ans.

Cette bourse est allouée sans condition de ressources des parents.



Les demandes de bourse doivent être déposées **avant le 31 août de chaque année**, en fournissant une attestation de formation **datée de la fin d'année scolaire** ou **le bulletin de notes du dernier semestre**. Le versement se fera uniquement après réception d'un de ces documents.

Veuillez également indiquer votre numéro IBAN pour le virement.

Nous vous rendons attentifs qu'il n'y aura aucun rappel en fin d'année scolaire, et aucune demande tardive sera prise en considération.

Obligation de cotiser des personnes sans activité lucrative

1. A partir de quand dois-je payer des cotisations ?

Vous devez payer les cotisations à l'AVS, à l'AI et aux APG dès le 1^{er} janvier qui suit votre 20^{ème} anniversaire.

L'obligation de cotiser prend fin au moment où vous atteignez l'âge ordinaire de la retraite.

2. Qu'implique pour moi l'obligation de cotiser ?

Il faut que la durée de cotisation soit complète : les années manquantes peuvent entraîner une diminution de la rente.

Si vous n'exercez pas d'activité lucrative et n'êtes pas encore enregistré/e auprès d'une caisse de compensation pour le versement des cotisations, vous devez vous annoncer à la caisse de compensation de votre canton de domicile ou à l'agence communale.

Si vous avez pris une retraite anticipée, vous restez affilié/e dès l'année de vos 58 ans à la caisse de compensation professionnelle qui était la vôtre alors.

C'est à vous de veiller au respect de votre obligation de cotiser.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez, vous référer au site de la caisse de compensation www.caisseavsfr.ch

Réduction de primes à l'assurance-maladie

L'Etat accorde des subsides destinés à réduire les primes d'assurance-maladie.

Le formulaire doit être complété, signé et adressé à la Caisse cantonale de compensation du canton de Fribourg, accompagné des documents requis pour l'examen du droit.



La demande de réduction des primes doit être déposée au plus tard le **31 août de l'année courante**. La Caisse AVS n'entre pas en matière sur les demandes présentées après cette échéance.

Toutes informations utiles : <https://www.caisseavsfr.ch/>

Caisse de compensation – Réduction des primes

Limite légale du revenu :

Les limites du revenu pour l'année 2025 se présentent comme suit :

	Célibataire/ Divorcé(e) Veuf(ve) / Séparé(e)	Couple marié
Sans enfant à charge	CHF 37'000.--	CHF 65'000.--
1 enfant à charge	CHF 57'400.--	CHF 79'000.--
2 enfants à charge	CHF 71'400.--	CHF 93'000.--
3 enfants à charge	CHF 85'400.--	CHF 107'000.--
4 enfants à charge	CHF 99'400.--	CHF 121'000.--
5 enfants à charge	CHF 113'400.--	CHF 135'000.--
6 enfants à charge	CHF 127'400.--	CHF 149'000.--

Pour plus d'informations, vous pouvez vous rendre sur le site internet de l'Etablissement cantonal des assurances sociales du canton de Fribourg.

<https://www.ecasfr.ch/fr/Assurances/Reduction-des-primes-d-assurance-maladie/Reduction-des-primes-d-assurance-maladie.html>

AUX AMIS DU TENNIS CLUB CORBIERES

Week-end à Bellegarde du 17 au 19 janvier 2025



Chers ami(e)s du Tennis Club Corbières, nous avons le plaisir de vous convier à notre sortie à Bellegarde ; cette petite sortie est ouverte à tous les amis de notre club membres ou non membres afin de se rencontrer durant la saison hivernale. Bien entendu si vous n'êtes pas des amateurs de ski vous êtes tout de même les bienvenus pour quelques jeux, ping-pong et parties de cartes endiablées !!! Nous disposons de la magnifique colonie qui se trouve juste en haut du remonte pente à Bellegarde (accès en voiture), munie de chambres de 2-4-6 personnes.

Prix de la nuitée par adulte CHF 20.- Prix de la nuitée par enfant de 10 à 16 ans CHF 15.-

		(repas à définir)
Vendredi	soir	CHF 10.-/pers dès 10 ans
Samedi	midi	CHF 5.-/pers dès 10 ans
	soir	CHF 10.-/pers dès 10 ans
Dimanche	midi	CHF 12.-/pers dès 10 ans
Buffet petit déjeuner du samedi et dimanche		CHF 5.-/pers dès 10 ans

Boissons payantes à disposition durant tout le week-end. Les desserts et apéros maisons sont toujours les bienvenus !!!!!

Si ce petit week-end vous intéresse, nous vous remercions de vous inscrire à l'aide du coupon ci-joint en le retournant au TENNIS CLUB – Mme Claude Siffert – Rte du Vanel 105 – 1647 Corbières ou par e-mail à Paule p_siffert@yahoo.fr ceci d'ici au 13 janvier 2025. Si vous avez des questions vous pouvez contacter Claude Siffert au 079 256 31 93.

Nous nous réjouissons de vous y rencontrer !!!!!

Le comité du Tennis

Nom et Prénom Tél.

☐ **Inscription pour le vendredi-samedi-dimanche**

Nombre d'adulte

Nombre d'enfant Âge

☐ **Inscription pour le samedi-dimanche**

Nombre d'adulte

Nombre d'enfant Âge

☐ **Inscription uniquement pour le repas du dimanche à midi**

Nombre d'adulte

Nombre d'enfant Âge

Marché de printemps 2025

Le prochain marché artisanal de printemps de Corbières aura lieu

le 24 mai 2025 !



Merci de réserver la date dans votre agenda et d'informer vos amis artisans qui souhaitent tenir un stand pour cette édition. Ces derniers peuvent sans autre contacter l'administration communale de Corbières en cas d'intérêt.

De plus ample informations suivront au printemps 2025 !

Efficienne énergétique – Votre commune s'engage

Afin d'agir sur son empreinte écologique, la Commune de Corbières vous rappelle qu'elle offre, sur présentation d'un justificatif, une subvention communale de **CHF 300.—** à l'achat d'un abonnements annuels de transports publics d'une valeur minimum de CHF 1'000.—.



La demande de subvention doit avoir lieu dans les 2 mois suivant l'acquisition de l'abonnement !



Course avec les aînés – Le 17 septembre 2024

La journée s'annonce belle, le soleil est au rendez-vous, et nous sommes 69 sur le départ !

Après un café-croissant à la buvette du foot, cap sur Morat dans deux cars confortables.

L'arrivée du bateau est bienvenue, car une méchante bise commence à se lever. Nous accostons à Praz, où nous sommes bien accueillis dans un magnifique restaurant sur la berge du lac : gâteau et vin blanc du Vully pour l'apéro, suivis de soupe, salade, filets de perche et dessert, le tout bien arrosé ...



Nous voilà bien restaurés, prêts à reprendre le car pour Kerzers, où nous visitons le Papiliorama : écureuils du Yucatan, paresseux, chauves-souris, magnifiques papillons... C'est la tête pleine de beaux souvenirs que nous pouvons remettre le cap sur Corbières. Avant de nous séparer, nous partageons encore une petite agape et le verre de l'amitié.

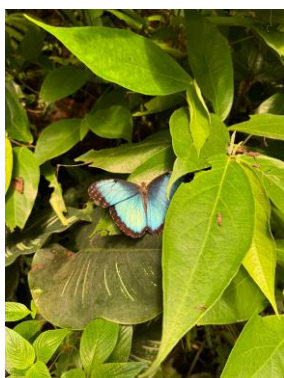
Merci aux accompagnants Laurie, Elodie, Jérôme et Sébastien pour leur précieuse aide.

Merci à Laura, Stéphanie et Sylvie pour leur service à la buvette.

Et un grand MERCI à vous, chers aînés, pour votre participation et votre bonne humeur.

Je vous dis déjà : A L'ANNEE PROCHAINE !

Christine Borcard



Senior'Club – Après-midi récréatif du mercredi 18 décembre 2024

Noël approche, et le Conseil communal a le plaisir d'inviter les aînés de notre commune (65 ans et plus) à partager un après-midi récréatif à la halle polyvalente de Corbières.

AU PROGRAMME :

- Visite de la crèche à Dam's à Posieux
- Concert des Mi-La-Mi (chœur d'enfants de la Roche)
- Verrée et goûter de Noël

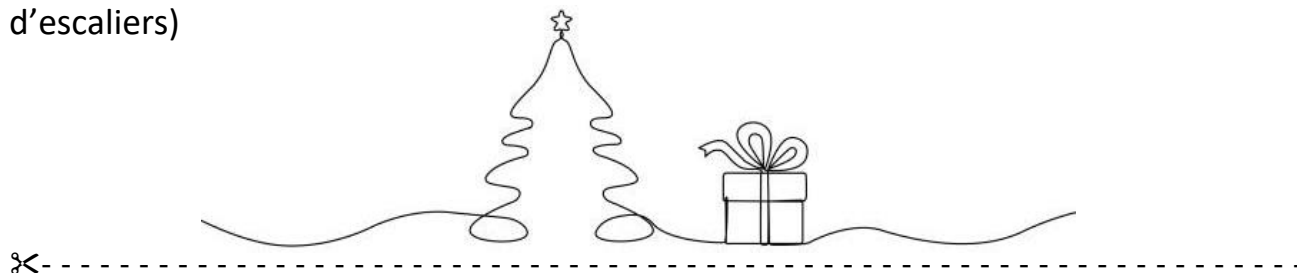


Rendez-vous à 13h30 à la Halle Polyvalente de Corbières **OU** à 13h15 à la Fontaine de Villarvolard

INFORMATIONS IMPORTANTES :

La crèche à Dam's est accessible aux rollators et aux chaises roulantes.

La verrée aura lieu au rez-de-chaussée de la Halle Polyvalente de Corbières (pas d'escaliers)



BULLETIN D'INSCRIPTION – APRÈS-MIDI SENIOR' CLUB DU MERCREDI 18 DÉCEMBRE 2024

A déposer auprès de l'**administration communale**, Ch. du Pré-du-Crêt 7, 1647 **Corbières**, ou inscription par mail à l'adresse administration@corbieres.ch ou par téléphone au 026 915 14 08 jusqu'au **11 décembre 2024**.

Nom Téléphone

Prénom Adresse électronique

Je pars de

☐ Corbières ☐ Villarvolard

☐ Je peux prendre ma voiture et véhiculer ____ (nbre) personnes

Les personnes qui n'ont pas la possibilité de se déplacer seules sont priées de contacter l'administration communale qui s'occupera d'organiser le transport.



**PRO
SENECTUTE**
PLUS FORTS ENSEMBLE

GYM SENIORS

Femmes et hommes 60+

Corbières

Salle polyvalente

Mercredi 15h-16h
avec **Elisabeth Tornare**

Équilibre, renforcement musculaire et coordination sont au programme à travers différents exercices adaptés à tout niveau. La gymnastique permet d'améliorer la posture, de maintenir la mobilité et de contribuer à la prévention des chutes.

Chaque semaine dès le 11 septembre 2024

Tarif : Fr. 100.-/semestre

*Réduction de 30 % sur les activités
avec la Carte Culture Caritas.*

Informations et inscription : Pro Senectute Fribourg
026 347 12 93 / sportetformation@fr.prosenectute.ch
Passage du Cardinal 18 - 1700 Fribourg / www.fr.prosenectute.ch



Ce cours est subventionné par l'Office fédéral des assurances sociales, car il favorise tout particulièrement l'indépendance et l'autonomie des personnes âgées.



INVITATION A REJOINDRE LA FEDERATION DES RETRAITÉS DE LA GRUYERE

Qui sommes-nous ?

Nous sommes une association qui traite des préoccupations culturelles, sociales, économiques des retraités. Nos membres sont des femmes, des hommes, qui habitent en Gruyère ou même en dehors. Elle est politiquement indépendante et confessionnellement neutre. Elle compte aujourd'hui environ 600 membres.

Vous avez atteint l'âge de la retraite ou proche d'y arriver, alors vous serez les bienvenus dans notre Fédération qui par ailleurs fait partie de la Fédération fribourgeoise des Retraités, qui veille aux intérêts politiques de la population âgée. Elle est l'interlocutrice privilégiée du gouvernement, et participe aux consultations cantonales en lien avec les intérêts des retraités.

En y adhérant, vous soutenez notre action au bénéfice des personnes retraitées, tout en ayant l'occasion de partager avec d'autres personnes vos idées, de nouer des liens et de choisir une alternative à cette nouvelle phase de vie.

Buts et objectifs principaux de la Fédération :

- Organisation d'activités diverses : conférences sur des thèmes d'actualités ou autres, courses d'une journée, marches, matchs aux cartes, repas en commun...
- Un programme complet des activités est préparé pour chaque semestre.



COMITE FRG

Antoinette Badoud,
présidente.
Jean-José Ruffieux,
vice président.
Membres : Albert Pittet,
Alexis Gobet,
Bernard Tinguely,
Jean-Paul Dunand.
Secrétaire:
Anne Spicher

**VOUS ÊTES INTÉRESSÉS
À VOUS JOINDRE À NOUS,
VOUS POUVEZ LE FAIRE
VIA CES DEUX CONTACTS:**

abadoud@bluewin.ch

078/765.96.65



Pro Senectute vous aide à remplir vos impôts !

Cette offre s'adresse **aux personnes dès 60 ans** domiciliées dans le canton de Fribourg, avec une déclaration **d'impôts dite simple** (pas d'immobilier secondaire, pas de portefeuille de titres, pas de frais effectifs).

**PRO
SENECTUTE**

Remplir sa déclaration d'impôts est souvent synonyme de stress et s'apparente plus à une corvée qu'à autre chose. Si vous ne savez pas quelles déductions appliquer ou avez simplement peur d'en oublier, le service de déclaration d'impôts est là pour vous !

Pro Senectute vous offre la possibilité depuis plusieurs années de faire remplir votre déclaration d'impôts avec un•e bénévole expérimenté•e. Vous ne souhaitez pas ou ne pouvez pas vous déplacer dans nos bureaux ? Pas de soucis ! Nous avons des bénévoles qui se déplacent aussi à votre domicile.

Pour l'année 2025, ce service aura lieu **du 3 février 2025 au 30 avril 2025**.

La prise de rendez-vous se fera **dès le 20 janvier 2025 uniquement** par téléphone (numéros ci-dessus).

N'hésitez pas à demander le flyer au **026 347 12 92** ou **026 347 12 40**.

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi 8h30-11h30 / 13h30-16h30.

Pro Senectute Fribourg – Passage du Cardinal 18, 1700 Fribourg

www.fr.prosenectute.ch

Carte journalière dégriffée Commune

La carte journalière dégriffée Commune est une offre contingentée, disponible auprès des communes et des villes, qui remplace l'ancienne carte journalière Commune.

Pour acheter une carte journalière dégriffée Commune, veuillez contacter directement le secrétariat communal de Corbières.

Nous vous rendons attentifs au fait que le paiement s'effectue au comptant ou par Twint, directement au bureau communal, au Chemin du Pré-du-Crêt 7.

 SBB CFF FFS

Découvrez la Suisse avec la
carte journalière dégriffée
Commune.



cartejournaliere-commune.ch



Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet des CFF.

Commission Senior+

Rappels :

1. Subvention communale de CHF 50.- en faveur des aînés (65 ans et plus) à l'achat d'un ½ tarif de transports publics ;
2. Subvention communale de CHF 300.- en faveur des aînés (65 ans et plus) à l'achat d'un abonnement général de transports publics.



La demande de subvention doit avoir lieu dans les 2 mois suivant l'acquisition de l'abonnement !

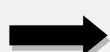
PLATE-FORME BÉNÉVOLE :

Notre service bénévole pour les Seniors apporte une aide précieuse à de nombreux aînés de la commune, notamment pour les déplacements chez le médecin, les courses, et divers autres besoins.

Les bénévoles sont rétribués symboliquement par la commune à raison de CHF 10.- par intervention. Les kilomètres sont à la charge du bénéficiaire.

Afin d'étoffer notre réseau, nous recherchons encore quelques bénévoles pour compléter l'équipe déjà en place (inscription à la page suivante).

Des questions ou besoin d'un service ?



Contactez Mme Christine Borcard au 076 346 07 72

D'avance un grand merci pour votre engagement !



Devenez bénévole Senior+ !

Vous souhaitez rendre service et apporter de la joie aux aînés de notre commune. Nous sommes à la recherche de bénévoles pour les déplacements chez le médecin, les courses, et divers autres besoins.

Intéressé(e) ? Rejoignez-nous pour dépanner nos aînés !

En cas d'intérêt, nous vous remercions de bien vouloir remplir le coupon ci-dessous et de le retourner à l'administration communale au chemin du Pré-du-Crêt 7, 1647 Corbières ou par mail à l'adresse administration@corbieres.ch

Nom
 Prénom
 Téléphone
 Adresse postale



Les bénévoles sont rétribués symboliquement par la commune à raison de CHF 10.- par intervention. Les kilomètres sont à la charge du bénéficiaire.

✂- - - - -

Devenez patrouilleur(se) scolaire à Villarvolard !

Le Conseil communal recherche activement des patrouilleurs(ses) scolaire !

La sécurité n'a pas de prix !

Rejoignez l'équipe dévouée déjà en place et contribuez à la sécurité des enfants de votre village !



En cas d'intérêt, nous vous remercions de bien vouloir remplir le coupon ci-dessous et de le retourner à l'administration communale au chemin du Pré-du-Crêt 7, 1647 Corbières ou par mail à l'adresse administration@corbieres.ch

Nom
 Prénom
 Téléphone
 Adresse postale

Tous(tes) les patrouilleurs(euses) sont rétribués(ées) symboliquement par la commune à raison de CHF 10.- par plage horaire.

✂- - - - -



Votre budget devient de plus en plus serré ?

Vous ne savez pas à quoi vous avez droit ?

Vous avez besoin de quelqu'un avec qui parler de votre situation ?

Caritas Fribourg propose une permanence sociale dans votre région, pour vous accompagner et vous orienter dans le domaine des assurances sociales.

Nous vous attendons aux adresses suivantes sans rendez-vous :

Bulle

Caritas Gruyère

Rue de la Rietà 5

Tous les jeudis

de 9h00 à 12h00

F

Tavel

Centre paroissial

Juchstrasse 8

1er et 3e jeudi du mois

de 8h30 à 11h30

F/D

Estavayer

Rue du Musée 11

1er et 3e mercredi du mois

de 8h30 à 11h30

F

Fribourg

Caritas Fribourg

Rue des Pilettes 1

Tous les mardis et vendredis

de 8h30 à 11h30

F/D

Fribourg

**Centre d'animation
socioculturelle du Jura**

Av. du Général-Guisan 59

1er et 3e lundi du mois

de 8h30 à 11h30

F/D

Morat

Impuls district du Lac

Rue Principale 25

2e et 4e mardi du mois

de 8h30 à 11h30

F/D

Romont

Maison Saint-Charles

Rue du Château 126

2e et 4e mardi du mois

de 8h30 à 11h30

F

Châtel-Saint-Denis

**Réseau Santé et Social
de la Veveyse**

Place d'Armes 30

Dès le mois de juillet

de 8h30 à 11h30

F

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez appeler la réception de Caritas Fribourg au 026 321 18 54.

Vous trouverez les informations relatives aux autres lieux de permanence en consultant notre site internet bit.ly/caritasfribourg ou en scannant ce QR Code :



CHANGEMENT HORAIRE DÈS LE 15 DÉCEMBRE 2024

Encore plus de trains et de bus
Nouveaux horaires sur:
tpf.ch/nouveautes



Planning des facturations



Taxes et impôts communaux : Planning annuel des facturations

Mars	→ eau : taxe de base et location du compteur
Avril	→ impôts communaux
Mai	→ contribution immobilière
Juin	→ impôts sur les chiens
Octobre	→ épuration : taxe de base
Novembre	→ eau : facturation consommation d'eau
Décembre	→ taxe non-pompier & taxe déchets



Nous souhaitons vous informer d'un **changement dans le planning des facturations liées à l'eau**, à partir de l'année 2025. Afin de simplifier le processus et d'optimiser la gestion des paiements, **une facture unique** sera désormais émise pour couvrir les éléments suivants :

- Eau : taxe de base et la location du compteur
- Eau : facturation consommation d'eau
- Epuration : taxe de base

Elimination des ordures ménagères – Accès aux compacteurs

Nous vous rappelons que l'accès aux compacteurs est disponible aux horaires suivants :

Lundi au samedi : 6h00 - 21h00

Dimanche : 10h00 - 20h00

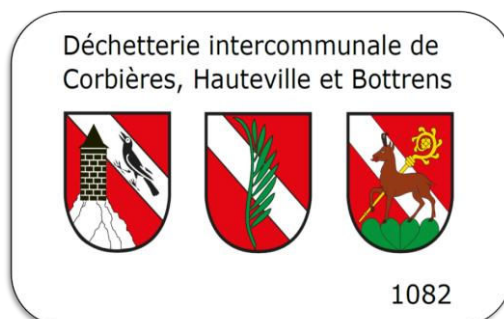
Nous vous remercions de bien vouloir respecter ces horaires afin de ne pas gêner le voisinage.

Merci pour votre compréhension !



Informations concernant les cartes d'élimination des déchets

L'automne passé, nous avons constaté qu'un certain nombre de cartes à déchets nous revenaient déformées ou défectueuses. Le Conseil communal a donc décidé de commander des nouvelles cartes d'élimination avec un nouveau design.



Nous vous rappelons que celle-ci ne doit pas être rangée dans un endroit qui peut subir de fortes fluctuations de chaleur.

MERCI DE NE PAS INSERER DE CARTES DEFORMEES DANS L'APPAREIL A RECHARGE !

Faute de moyens de preuve, le Conseil communal ne pourra entrer en matière pour le remboursement d'un montant enregistré sur une carte défectueuse.

Si votre carte est déformée ou défectueuse, merci de la rapporter au bureau communal afin que nous puissions procéder à son remplacement ainsi qu'au remboursement du solde.

Cimetière de Corbières – Avis à la population

Des travaux auront lieu au cimetière de Corbières au printemps 2025.

Les buis malades seront éliminés et partiellement remplacés par une autre essence. Les abords du Colombarium seront également réaménagés ; les arbres et les plantes envahissantes plantés aux abords des stèles seront retirés, et le site sera aménagé avec des plantes adaptées et des copeaux.



Nous rappelons aux citoyens qu'il ne faut, en aucun cas, planter des petits arbres sur les tombes et autour des stèles du colombarium ; ces arbres grandissent, leurs racines se répandent et risquent d'endommager les pavés environnants.

Nous rappelons également qu'il est interdit d'aller jeter des déchets ménagers dans le compost du cimetière (fruits, pots en plastiques, etc.).



Bienvenue chez AsFam

Ravis de votre découverte d'AsFam et de l'intérêt que vous portez à notre approche. Notre engagement est d'accompagner et de valoriser le travail des proches aidants, les soutenant dans leur rôle essentiel.

Au sein de notre système de santé, les proches soignants jouent un rôle crucial, garantissant que les soins à domicile permettent aux individus dépendants de recevoir des soins adaptés, tout en restant dans un environnement familial aimant et sécurisant.

Les proches soignants qui collaborent avec AsFam continuent de prodiguer des soins à domicile, avec l'avantage supplémentaire de recevoir un salaire et un soutien professionnel de notre organisation.

Soutien aux proches aidants

Les proches jouent un rôle clé dans la prise en charge des personnes vivant à domicile, qui nécessitent d'importantes prestations de soins.

À la suite de nombreuses études sur le sujet, qui confirment cet état de fait, l'Office Fédéral de la Santé Publique a intégré cette thématique dans ses priorités de politique de santé.

L'objectif est d'offrir une amélioration significative de la qualité de vie et de soins, tant pour le patient, que le proche qui lui prodigue des soins.



Modalités d'engagement

- Âge minimum requis : 18 ans
- Fournir des soins à un membre de la famille
- Besoin de soins constants et pérennes
- Enfants à charge acceptés dès l'âge de 3 ans
- Absence de litiges en droit du travail
- Consentement mutuel de toutes les parties impliquées
- Participer à la formation d'auxiliaire de santé

Principes du salaire versé

Après une évaluation détaillée, nous facturons les soins de base fournis à un membre de votre famille à la caisse maladie concernée et vous rémunérons à un tarif horaire brut de CHF 34.30. Ce tarif est aligné sur la contribution d'assistance de l'AI, et le salaire versé englobe toutes les prestations sociales. Les soins de base, définis à l'art. 7, al. 2, let. c OPAS, incluent :

- **Assistance pour la douche et la toilette**
- **Aide à l'alimentation et à l'hydratation**
- **Support pour s'habiller et se déshabiller**
- **Aide pour se lever et se coucher**
- et autres prestations de soins...**

Pour plus d'informations :

☎ 0800 21 0000

🌐 www.asfam.ch

✉ contact@asfam.ch

Modalités

L'engagement avec AsFam commence par une visite préliminaire d'une infirmière diplômée. Après confirmation, une évaluation approfondie des soins nécessaires est réalisée lors d'une visite suivante, avec l'outil InterRAI HC, en coopération étroite avec vous.

A partir de ces informations, une demande d'ordonnance médicale est faite pour les soins couverts par l'assurance (LAMal).

Les interventions de soins de base sont minutieusement enregistrées quotidiennement par le proche soignant et les soins sont régulièrement réévalués pour garantir une qualité optimale.

Les interventions suivantes sont facturées aux caisses maladies concernées :

Evaluation et Conseil : Infirmier(ère) diplômé(e)

Soins de Base : Proche soignant(e)

En cas de besoin, des services externes sont mobilisés pour prendre en charge les soins que les proches soignants ne peuvent fournir, pour des contraintes de temps ou de compétences.

Les proches soignants sont au centre des activités d'AsFam.

CorbEauCool – C'est trop cool

On le devine, ce **CorbEauCool** ne sort pas de nulle part. D'abord, il s'agit de **CORBières** et le **CORBEAU**, d'**EAU** et en plus d'eau froide **COOL**. Du coup, il s'agit d'un groupe de personnes qui se réunissent pour aller se baigner dans le lac à Corbières, mais pas n'importe quand. La saison d'activité de **CorbEauCool** dure six mois et commence au début octobre pour finir fin mars. En fait, les membres de **CorbEauCool** cherchent le grand frisson en faisant plouf, la trempette, le plongeon, le bain dans le lac.

Comment ça fonctionne : Il existe le groupe WhatsApp nommé **CorbEauCool** avec actuellement plus de 30 personnes inscrites. Si une personne souhaite prendre un bain froid, voir glacé (les températures d'eau qui nous intéressent vont de plus 10°C à moins 2°C), elle fait une proposition avec jour et heure (7j/7j de 7h -19h) sur le groupe. Si au moins une autre personne se manifeste, le plouf ou la trempette a lieu. Il n'est pas recommandé d'aller seul-e. Expériences faites, il y a souvent entre 2 et 7 givrée-s qui se donnent rdv à l'entrée de Corbières (au parking 15h max). Puis, la joyeuse équipe descend à pied à la plage de Champ Berney ou éventuellement aux Planches (si le niveau d'eau du lac est très bas). On se change sur place et Whouaaah ! Hip hip hip hourra ! Youpi ! Youpee ! Yéééééh ! Youhou ! le groupe immerge dans l'eau et nage dans le bonheur. Nous y restons que quelques minutes mais ça suffit pour donner la pêche, la banane, le sourire et la bonne humeur.

Si vous avez envie d'essayer et souhaitez rejoindre les givrée-s de Corbières, faites-le tout de suite, la saison bat son plein ! Cet appel ne s'adresse pas seulement aux habitants de Corbières et de Villarvolard, tout le monde est bienvenu ; nous avons aussi des membres qui viennent d'autres communes et districts, d'autres cantons et Sami qui est un pur Parisien et y habite ! Quand il est en visite en Gruyère, par températures froides, il n'hésite pas à faire avec nous le saut dans l'eau.

Pour qu'il n'y ait pas de malentendu et que l'expérience de l'immersion dans l'eau froide soit sûre, **CorbEauCool** a édité une charte que tout membre du groupe reçoit, approuve et signe. Et il vaut mieux avoir une bonne santé.

Voici quelques points importants :

Le tutoiement entre tous est de rigueur ☺.

Si tu es présent, on est content - Si tu n'es pas là, on s'en fout.

Chaque personne est responsable d'elle-même.

Notre crédo est la simplicité et la totale gratuité.

*On entre et sort de **CorbEauCool**, comme et quand on veut.*

Le groupe WhatsApp n'est utilisé que pour nous donner rdv.

(Aucune publicité, aucune affirmation politique, aucune recherche ou demande privée etc. ne sont tolérés)

CorbEauCool est donc un WhatsApp léger, léger et muet en été.

Et puis, nous avons nos petites habitudes, comme offrir un simple mais émouvant baptême de l'eau aux novices.

Les personnes intéressées peuvent s'adresser à Isabelle Descloux au 079 224 68 85 (si possible par WhatsApp, svp avec indication du nom et prénom)

Tournoi de tennis 2024 du TC Corbières

23.08.2024 au 01.09.2024

2024 restera une excellente année pour le tournoi du tennis-club Corbières.

La météo a été avec nous durant presque 10 jours, sauf durant le dernier dimanche où il pleuvait légèrement durant les finales dames et hommes. Le premier week-end a subi quelques baisses de température, puis au fil des jours le soleil s'est installé et la température est remontée.

Le tournoi a commencé le vendredi 23 août et a duré 10 jours.

Merci aux villageois d'accepter un peu plus de bruit et de lumière durant la semaine du tournoi.

Merci aux joueurs et joueuses qui se sont inscrits, il y a eu une belle participation, on a joué au total 44 matchs et 48 personnes se sont inscrites à toute compétition confondue, soit (simple hommes, simple dames, double, juniors avancés). D'autre part un petit tournoi pour juniors débutants a été mis sur pieds pour 11 jeunes. Merci à Yann pour l'organisation.

Merci aux généreux sponsors qui ont soutenu le tournoi 2024, soit Allianz Assurances, Chez Antoine Boulangerie du Mouret, magasin de Corbières, Laiterie d'Echarlens, Wiconà à Bulle, CEB Notaires à Givisiez, FuturFormatic et Seydoux Papeterie à la Tour-de-Trême, Fribourg-Gottéron et enfin Barbey Pascal à Sorens pour l'apéritif du 2^{ème} dimanche et les boissons des juniors.

Enfin **MERCI** à tout le comité et à leur douce moitié, pour la parfaite organisation de ces 10 jours de tournoi, pour leur présence, pour la garde de la buvette, pour la préparation du repas d'un soir, pour la préparation technique des matchs, un **Merci** particulier à notre présidente, Miette, pour le traditionnel et délicieux buffet campagnard du premier dimanche, offert par le tennis-club aux membres et aux villageois, et enfin **MERCI** à Olivier et Sébastien, racleur du samedi soir de la 2^{ème} semaine.

Résultats des finales du tournoi :

Finale des juniors avancés :	Elliott Dupasquier – Raphaël Essacaz	6-1/6-2
Finale des Dames :	Elisabeth Tornare – Mélanie Rul	6-4 / 5-7/2-6
Finale des Hommes :	Aurélien Berset - Mathieu Pralong	6-4/6-4
Finale du double :	Yann Essacaz et Julien Ballif	6-0 / 6-2
Contre	Mathieu Pralong et Scheuch Nicolas	

Merci à toutes et tous de nous avoir soutenu et rendu visite durant notre semaine tennistique. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles aventures.



Les Juniors F du FC Gruyère-Lac Olympique remportent la 1ère place du tournoi Dousse-Morel en fair-play



Équipe FC Gruyère-Lac Olympique : Danylo Faria, Hugo Blanc, James Gummy, Junior Vieira, Maël Longhi, Thibaut Longhi, Timéo Bieri, Tom Rul, Sacha Ulliac (Entraîneurs DD, JU, SL)

Équipe FC Gruyère-Lac Velodrome : Arthur Plancherel, Axel Panchaud, Dario Mastroianni, Emile Berset, Gonçalo Neves, Lohan Schmidt, Milhan Baudin, Noa Deschenaux, Rafael Pires Figaldo (Entraîneurs GB, MAB)

Le FC Gruyère-Lac a eu le plaisir d'organiser cette année le tournoi Dousse-Morel à Riaz. Suite à la décision de l'Association Fribourgeoise de Football (AFF) d'abolir les classements classiques, le comité du Dousse-Morel a proposé une nouvelle approche centrée sur le fair-play. Ce système novateur vise à récompenser l'esprit sportif et le comportement des équipes, plutôt que les simples résultats des matchs.

Les Juniors F du FC Gruyère-Lac Olympique remportent la 1ère place en fair-play

Le FC Gruyère-Lac est fier d'annoncer que son équipe de Juniors F, le FC Gruyère-Lac Olympique, a remporté la 1ère place du tournoi grâce à son excellent comportement tout au long de la compétition. Nos jeunes ont incarné les valeurs du respect, de l'esprit d'équipe et de la solidarité, se distinguant parmi les autres équipes par leur engagement exemplaire.

Cette victoire est également le résultat du comportement fair-play des parents, dont le soutien inconditionnel s'est manifesté dans le respect des règles et l'encouragement positif des jeunes. Le fair-play n'était pas seulement une priorité sur le terrain, mais aussi dans les tribunes, créant une atmosphère bienveillante et motivante pour tous les participants.

La deuxième équipe, FC Gruyère-Lac Vélodrome, en milieu de classement

Le FC Gruyère-Lac Vélodrome, deuxième équipe représentant le club dans la catégorie des Juniors F, a terminé en milieu de classement. Malgré une forte positive tout au long du tournoi, contribuant à l'ambiance conviviale de la journée.

Résultats des Juniors E

En parallèle, dans la catégorie des Juniors E, le FC Gruyère-Lac a décroché une très respectable 4ème place. Nos jeunes joueurs ont fait preuve d'une grande combativité et continuent de progresser à chaque compétition, ce qui laisse présager de belles réussites à venir.

Le FC Gruyère-Lac tient à remercier tous les organisateurs, bénévoles, parents et supporters qui ont fait de ce tournoi une réussite. Bravo à toutes les équipes pour leur engagement et leur esprit sportif !

Problème de renards errants à Villarvolard

Nous avons été informés de la présence récente de renards errants dans le village de Villarvolard.

Bien que les renards soient généralement timides et évitent les interactions avec les humains, il est important de prendre certaines précautions afin d'assurer la sécurité de chacun. Le renard est un prédateur et peut dès lors causer des dégâts aux animaux. Il cherchera le plus souvent à trouver sa nourriture là où elle est la plus accessible et perdra relativement vite la méfiance vis-à-vis de l'être humain. Il n'est souhaitable, ni par les autorités compétentes, ni par le garde-faune d'avoir recours à l'abattage, mais c'est malheureusement souvent la seule option lorsqu'un renard s'est trop accommodé de sa condition urbaine (*selon l'art. 4 de la loi fédérale sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages, le renard ne peut être chassé du 1^{er} mars au 15 juin*). C'est pourquoi les précautions ci-dessous sont très importantes afin d'éloigner au maximum les animaux errants.



1. Eviter de les nourrir

« Selon l'art. 18 de l'Ordonnance concernant la protection des mammifères, des oiseaux sauvages et de leurs biotopes, le nourrissage des mammifères sauvages ainsi que la pose à leur intention d'installations permanentes ou temporaires de nourrissages, sont soumis à l'autorisation du service »

2. Assurez-vous que vos poubelles et les zones de stockage de nourriture sont bien fermées pour éviter de les attirer



Venez découvrir notre Bibliothèque

Horaires

Lundi: 17h-18h15
 Mercredi: 14h-16h
 1er samedi du mois: 10h-11h15

Tarifs

adulte: 17CHF
 enfant: 10CHF
 gratuit pour les poussins

Chemin des Branches 5
 1648 Hauteville

Contact : lis-moi-tout@hotmail.com
<https://lismoitout.wixsite.com/bibliothèque>



À PROPOS

Un centre aéré pour enfants vient de prendre son envol depuis mai 2023. Découvrez nos stages sportifs sans hébergement pour les enfants et adolescents de 5 à 13 ans.

Nous sommes ravis de vous présenter le camp de loisirs pour enfants, "Camps vacances la Gruyère", un camp culturel pour enfants.

Au printemps, été et automne : Les camps se déroulent du lundi au vendredi.

la sécurité de vos enfants est la priorité absolue chez Camps vacances la Gruyère.



CONTACTEZ-NOUS

☎ 078 639 33 77
 📍 Rue du stade 50, 1630 Bulle
 ✉ info@camps-vacances-la-gruyere.ch



WELCOME TO CAMP VACANCES LA GRUYÈRE



Toute notre équipe se réjouit d'accueillir votre enfant sur l'un ou l'autre de nos prochains camps. L'activité choisie se déroulera au choix: sur une demi-journée, sur une journée, sur une journée complète de 09h30 à 16h30, et ce, pendant 5 jours.

CAMPVACANCESLAGRUYERE.CH



Atelier de jeux et bricolages « Arc-en-ciel »
Reconnu par le SEJ

Petit message aux enfants de 2 1/2 à 4 1/2 ans :

*Qui aimerait venir s'amuser, rire et chanter,
observer, découvrir, bricoler ?*

*Partager des gâteaux,
danser sur des rythmes rigolos ?*



Quand ? du 1^{er} septembre 2024 au 30 juin 2025

Comment ? 1 x 2h15 par semaine,
2 x 2h15 par semaine ou
3 x 2h15 par semaine,
sous réserve des places disponibles

mardi et jeudi, matin et après-midi
matin de 8h45 à 11h00 et après-midi de 13h15 à 15h30

Où ? à la salle communale de Botterens

Qui ? Nathalie Raboud, Botterens, animatrice
079 747 57 01

Murielle Ruffieux, Crésuz, présidente
079 845 90 62

*Venez avec nous, dessiner les couleurs
de l'arc-en-ciel, et vous faire des amis*



CONCERTS AVENT

Chœur mixte la Lyre, Corbières
Direction Emmanuel Dupasquier

Chœur mixte Le Châtelard
Direction Olivier Papaux

Entrée libre **Sa 21 décembre 2024** église du Châtelard
Collecte **20 h**

Entrée libre **Di 22 décembre 2024** église de Corbières
Collecte **19 h**



CALENDRIER DES CONSULTATIONS 2025 PUERICULTURE ET CONSULTATIONS PARENTS-ENFANTS

District de la Gruyère

Toutes les consultations ont lieu sur rendez-vous, tél. no. 026/347.38.83

Lieu	Adresse	Dates et fréquence		
Bulle	Centre de puériculture Rue de la Sionge 67 rez-de-chaussée	Sur rendez-vous, tous les jours de la semaine		
Châtel-sur-Montsalvens	Salle communale Au Village 2 rez-de-chaussée	Le 2 ^{ème} mardi du mois, l'après-midi 14 janvier 11 février 11 mars 8 avril 13 mai 10 juin 8 juillet 12 août 9 septembre 14 octobre 11 novembre 9 décembre		
La Roche	Foyer St-Joseph Rte de Fribourg 54 rez-de-chaussée	Le 3 ^{ème} lundi du mois, l'après-midi 20 janvier 17 février 17 mars 14 avril (2ème) 19 mai 16 juin 21 juillet 18 août 15 septembre 20 octobre 17 novembre 15 décembre		
Villars-sous-Mont	Home de la Vallée de l'Intyamon Rte de l'Intyamon 117 1 ^{er} étage	Le 4 ^{ème} lundi du mois, l'après-midi 27 janvier 24 février 24 mars 28 avril 26 mai 23 juin 28 juillet 25 août 22 septembre 27 octobre 24 novembre 22 décembre		
Centre de puériculture de la Gruyère Rue de la Sionge 67 1630 Bulle rez-de-chaussée		Plus d'informations ? Tél. 026/347.38.83		



Portefeuille d'actions pour promouvoir la biodiversité en milieu bâti

Dans les dernières éditions, le Service des forêts et de la nature (SFN) vous a présenté les néophytes envahissantes les plus courantes. Beaucoup de ces espèces ont un impact négatif sur la biodiversité, en particulier là où on les trouve le plus abondamment : le milieu bâti. En plus de cette menace, la biodiversité en milieu bâti est confrontée à de nombreux défis qui la mettent à mal : manque de structures, utilisation intensive des surfaces, imperméabilisation...

Pour essayer de contrer ce problème, le SFN et le Musée d'histoire naturelle de Fribourg (MHNF) ont débuté en mai 2024 une campagne de promotion de la biodiversité en milieu bâti, que ce soit dans les villes, les villages ou les hameaux, et proposent désormais des subventions pour des mesures concrètes à réaliser dans son jardin : le remplacement de haies de lauriers, la plantation d'arbres et de haies, la végétalisation de façades ou la création d'étangs en font partie.

Plus d'informations sur les mesures subventionnées, les critères à remplir et la procédure sont à retrouver via le QR Code ou sur le site internet :

www.fr.ch/diaf/sfn/biodiversite-en-milieu-bati/portefeuille-dactions-pour-promouvoir-la-biodiversite-en-milieu-bati



Personne de contact au SFN :

Contact : Joseph Volery, collaborateur scientifique au SFN, section nature et paysage : joseph.volery@fr.ch (026 305 51 86)





Location de machines de chantier
et de remorques

079 382 60 47 1647 Corbières
www.descloux-location.ch



Julien Aeschlimann

Conseiller en assurances
M 079 671 17 82, julien.aeschlimann@mobiliere.ch

Agence générale de Bulle
Jacques Yerly
Chemin de Folliéran 23
1630 Bulle
T 026 916 10 40
bulle@mobiliere.ch
mobiliere.ch

la Mobilière



PHILIPPE ANDREY



-  Installations électriques
-  Solaire photovoltaïque
-  Sanitaire
-  Chauffage
-  Mobilité électrique

www.gruyere-energie.ch

dance2Bfit
COURS DE DANCE/FITNESS
AVEC RENFORCEMENT MUSCULAIRE
30 MIN CARDIO
30 MIN MUSCULATION

strong2Bfit
BODYWEIGHT
WORKOUT
Cours **mixte** de 55' min. de renforcement
musculaire de haute intensité

Moove2Bfit

**N'hésitez pas et inscrivez-vous
dès aujourd'hui**

079 662 38 23
isadayet@yahoo.fr

WWW.MOOVE2BFIT.COM

**Ebénisterie
DOUTAZ SA**

Votre spécialiste :

- Agencement d'intérieur
- Rénovation
- Mobilier
- 026/921 39 39

WWW.doutaz.ch 1663 EPAGNY/GRUYERES

DOUTAZ SA :

LA MATIERE ET LE SAVOIR FAIRE



**CHRISTOPHE
GASSER**

courtage immobilier

Chemin du Champ Raboud 12 CH-1647 Corbières
Téléphone + 41 (0) 26 915 28 00 Mobile + 41 (0) 79 230 78 11

www.gasser-immobilier.ch



Tavillons - Rénovation - Charpente

WWW.BDROMPT-TAVILLONS.CH | 079 530 82 18



A l'essentiel

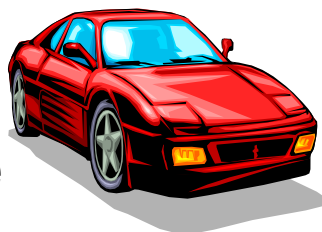
Coiffure mixte
Sur rendez-vous
078/602.86.83



Florence Overney
Rue de Catillon 11
1651 Villarvolard

GARAGE GILBERT AYER

1651 Villarvolard



Réparation et vente
toutes marques

Tél. atelier : 026 / 915 14 51

Tél. privé: 026 / 912 54 07

Natel: 079 / 292 93 93



**Agence de Bulle
Juan Ramos**

Grand Rue 35, 1630 Bulle
026 919 20 70
bulle@axa.ch

Rejoignez-nous
sur Instagram



@AXABULLE

Tonet

Tout ce qu'il faut pour une surface de bois de qualité

Nos partenaires principaux :



www.tonet.ch

René Brügger

Conseiller technique

Maître menuisier

CH-1651 Villarvolard

026/915.06.05 079/358.42.41

Alchimies Végétales



"FLEURIR A TA NATURE SAUVAGE"

Soins Plantes Cueillette

Ateliers Connaissance de Soi



Fabienne Publio

Naturopathe Cueilleuse

079 812 33 25

bienfaits.ch

MAISON DU NAVÈ 1647 Corbières

Alphagym



**Souffle
Energie
Mouvement**

4 COURS HEBDOMADAIRES

Séance découverte offerte

Bienvenue ! Fabienne et Sébastien

079 812 33 25

Maison du Navè 1647 Corbières

+ d'infos bienfaits.ch



Antoine Jaquier
026 915 19 25

ameublements
1647 Corbières

meubles-aulogis.com



Landi
M O L É S O N -
S A R I N E

Pompes Funèbres
Moret

*L'assurance d'un
accompagnement personnalisé,
digne et respectueux*

026 912 88 88

Bulle

www.pfmoret.ch
info@pfmoret.ch



Jean-Luc Moret



Raymond Tinguely

RAIFFEISEN



**FAITES POUSSER LE BONHEUR
TOUTE L'ANNÉE AVEC NOS
SERRES**

Des serres en verre et en alu, matériaux robustes à l'installation facile pour une pièce supplémentaire dans votre jardin !

Avec notre grand choix de serres ACD, vous pouvez prolonger votre saison de culture et de récolte, créer un véritable paradis végétal ou créer un magnifique espace de vie !

Plus d'infos sur www.serre-acd.ch ou sur www.paysages-jardins-morel.ch ou au 079/916.08.94

Paysages & Jardins Morel sàrl
Pierres naturelles • Entretien • Aménagements
Kevin Morel - Rte de l'Intyamon 18 - 1669 Neirivue

ACD®
GREENHOUSES & GARDEN PAVILLIONS



**Carrosserie
Patrick Chassot**

Tôlerie – Peinture au four – Remplacement de pare-brise –
Vitres teintées – Réparation toutes marques
Véhicule de remplacement
Devis gratuit

Route de Fribourg 155
1634 La Roche
patrick@carrosserie-chassot.ch
www.carrosserie-chassot.ch

Tél. : 026/413.31.63
Mobile : 079/254.70.52
Applicateur **CERAMIC PRO®**

INFOS ET NUMEROS UTILES



Adresse :

Secrétariat communal & Caisse communale
Chemin du Pré-du-Crêt 7
1647 Corbières
Bâtiment de la halle polyvalente à Corbières (1^{er} étage)



E-mail :

administration@corbieres.ch
caisse@corbieres.ch



Téléphone :

026/915 14 08



Site internet :

www.corbieres.ch

Horaires d'ouverture :

Lundi	13h00 – 16h00
Mardi	17h00 – 19h00
Mercredi	09h00 – 11h00

Administration scolaire	Route de la Gruyère 23, Villarvolard	026/915 08 71
Ecole de Villarvolard	Route de Croula 2, Villarvolard	026/915 08 71
Ecole de Corbières	Chemin de la Montagnetta 14, Corbières	026/915 08 71
Ecole d'Hauteville	Chemin de l'Ecole 9, Hauteville	026/915 08 71
Paroisse St-Sulpice le Solitou	Président : M. Patrice Ballif	026/915 11 28
Ambulance	Appel d'urgence	144
Alarme feu	Centrale d'alarme	118
Police	Appel d'urgence	117

Publication / Rédaction

Le Conseil communal remercie chaleureusement ses fidèles ou nouveaux annonceurs pour leur soutien.

Pour la prochaine publication, merci de transmettre, d'ici au **1^{er} mars 2025** vos communications au secrétariat communal :

- ✓ Par téléphone : 026/915.14.08
- ✓ Par e-mail : administration@corbieres.ch
- ✓ Par courrier : Chemin du Pré-du-Crêt 7, 1647 Corbières





VENTE DE SAPINS DE NOËL



**Samedi 7 décembre 2024, dès 09h00
devant la halle polyvalente**

Fermeture du bureau communal durant les fêtes de fin d'année

En cette fin d'année, l'administration communale de Corbières sera fermée du **23 décembre 2024 au 3 janvier 2025 inclus**.

Réouverture **le lundi 6 janvier 2025**.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Le Conseil communal ainsi que le personnel communal vous adressent leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé à l'approche des fêtes de fin d'année !



Déchetterie intercommunale

Déchetterie intercommunale



Horaires et jours d'ouverture en 2025

Mardi	17h00 - 19h00
Mercredi	14h30 - 17h30 (ouvert du 1er mai au 31 octobre)
Jeudi	17h30 - 19h30
Samedi	09h00 - 11h00 13h30 - 17h00

Janvier						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Février						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		

Mars						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Avril						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Mai						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Juin						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Juillet						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Août						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Septembre						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Octobre						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Novembre						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Décembre						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				



Ouvert



Fériés : fermé



Horaire spécial

Jeudi 2 janvier 2025: 16h30 - 19h30

Samedi 27 décembre 2025: 08h00 - 11h00 13h00 - 17h00

Samedi 3 janvier 2026: 08h00 - 11h00 13h00 - 17h00